

Sud
Rail

Union
syndicale
Solidaires

Vénissieux

Provocation?

Après 3 jours de grève des agents du Service Logistique, à l'appel de SUD-Rail, en octobre 2020, la direction surprise (enfin si elle nous écoutait elle ne l'aurait pas été) avait décidé de faire des réunions avec les agents.

Il s'en était ressorti, enfin disaient les remiseurs, d'un retour au dialogue social.

La direction avançait des requalifications de postes de C sur D comme cela était permit avec les conclusions de la table ronde de novembre 2019. La direction augmentait la charge de travail des remiseurs en donnant une petite charge de contrôleur nettoyage (20 minutes de contrôle visuel).

Les remiseurs tout comme SUD-Rail attendaient alors les notations du printemps....

Entre temps, les 20 minutes s'étaient transformées en 45 minutes plus 15 minutes de saisie Puis début avril on apprit que la direction voulait supprimer 2 contrôleurs nettoyage et donner en partie la charge aux remiseurs et la direction donnait 1 qualif D par équipe... Ce n'était pas du tout ce que la direction locale de Vénissieux a dit lors des réunions d'après grève!

La réponse de la direction

SUD-Rail avait posé une DCI puis un préavis de grève puisque les paroles de la direction n'ont pas été tenues

La nouvelle DET, bien loin semble t'il de l'historique proposait que nous levions le préavis et elle accordait 2 qualif C pour les agents en 3x8????? Ce n'était pas du tout ce que nous revendiquions....Pourquoi cette proposition que nous qualifions de provocante?

Geops, aiguilleur MAL

Nous avons proposé aussi que les postes à relève (aiguilleur MAL, GEOPS) aient une compensation du temps passé en plus lors des relèves, la direction va changer les roulements pour mettre une vraie usine à gaz... Là encore la direction ne répond en rien a ce que SUD-Rail et les agents demandaient. Complètement à coté de la plaque la direction.... Ah oui la plaque de la rotonde est condamnée c'est vrai!

Le compte rendu du préavis est au recto., SUD-Rail invite l'ensemble des agents a discuter ensemble des suites à donner.

**Compte-rendu de la réunion de conciliation du préavis déposé le 02/04/2021
Entre le TC AURA et l'organisation syndicale SUD RAIL**

Réunion du 16/04/2021

Faisant suite au préavis déposé le 13/04/2021 par le syndicat SUD RAIL auprès du TC AURA et conformément au « protocole d'accord : « Amélioration du dialogue social et prévention des conflits à la SNCF » (GRH00826), une réunion de conciliation a été organisée le 16/04/2021

Participants à la réunion :

Pour la Direction : Aude FRAYSSE, Nicolas DESMERGER, Charlotte BIANCHI, Betty CARAVACA
Pour la Délégation SUD RAIL : Christophe CHARIER, LEVY VALENSI Samuel, Patrick MONDON

Ce préavis découle de la DCI déposée le 22/03/2021 et pour laquelle la réunion de concertation s'est tenue le 23/03/2021 sur le sujet suivant : Notation et dialogue social à Vénissieux

Position de la Direction :



La Direction, sous réserve de la levée immédiate du préavis, propose :

- Que le projet de contrôle propreté en creux de roulement réalisés par les Remiseurs Dégareurs fasse l'objet d'une nouvelle étude approfondie (charge horaire, charge qualitative, effet sur le niveau de qualification des agents logistiques, calendrier de mise en œuvre, effet sur charge contrôleurs propreté,...) et concertée, avant présentation en IRP.
- De requalifier 2 postes de R/D 3x8 de B sur C à l'exercice de Notations Complémentaires de 2021. A date, l'équipe logistique de Vénissieux ne devait pas bénéficier de mesures Tables Rondes Matériel de fin 2019.
- Un nouveau roulement pour les GEOPS avec chevauchement de la prise et fin de service lors des changements de vacation avec une JS un peu étendue pour permettre une passation, et une JS plus écourtée de compensation pour respecter la durée légale de service hebdomadaire. A proposer en IRP en mai.
- Concernant la situation individuelle de M.R, la Direction a transmis le dossier à la Plaque Emploi Régionale pour avis de la DRH BU TER.

Position de la Délégation SUD RAIL :

A la suite de cette réunion de conciliation, la délégation :

- Lève le préavis de grève.
 Maintient le préavis de grève.

<p>Pour le TC AURA :</p>  <p>Aude JOURDAN-FRAYSSE</p>	<p>Pour la délégation SUD RAIL :</p>  <p>Patrick Mondon</p>
---	--